



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*



[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

## **Communiqué de presse - le 10 février 2016**

### **Les citoyens ne sont pas tombés dans le panneau !**

Notre organisation a participé à la consultation publique relative au projet de Décret Macron visant à accorder aux publicitaires encore plus de possibilités pour implanter leurs panneaux.

Nous avons appelé à signer la pétition lancée par Paysages de France ou toute autre pétition qui contestaient l'assouplissement des règles d'implantation des panneaux publicitaires.

C'est donc avec soulagement que nous avons appris que la consultation publique organisée jusqu'à hier sur le texte de M. Macron a vu 60 000 participants exprimer leurs idées. La démocratie participative s'est avérée une bonne chose puisque selon Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 99% des participants ont marqué leur opposition à la possibilité d'implanter de nouveaux panneaux dans les agglomérations.

Le décret ne sera pas signé. M. Macron veut toutefois autoriser, comme il le souhaitait dans son projet, des panneaux publicitaires plus grands dans les stades. Le matraquage des grandes marques reste donc à l'ordre du jour !

Nous nous réjouissons cependant car le projet aurait été particulièrement néfaste pour les communes rurales satellites et leurs paysages campagnards.

La SEPANSO tient à remercier tous ceux qui ont participé à la mobilisation contre le projet de décret Macron.

La SEPANSO invite une nouvelle fois les responsables (préfet, président du Conseil départemental, et maires) à faire respecter la réglementation existante et faire disparaître tous les panneaux hors agglomération dans les secteurs qui n'ont pas défini une réglementation particulière.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
05 58 73 14 53